

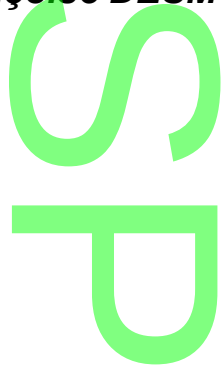
Sommaire

HEURS ET MALHEURS DU PATRIMOINE

MISE À MAL DU PATRIMOINE	6
<i>Destructions, dégradations ou pillages et leurs causes.....</i>	<i>7</i>
<i>Changement de destination: dégradations ou sauvetage?.....</i>	<i>24</i>
<i>Déplacements et dispersions.....</i>	<i>28</i>
<i>Menaces actuelles sur les patrimoines.....</i>	<i>31</i>
SAUVEGARDE ET PROTECTION	35
<i>L'objet de la sauvegarde : le patrimoine.....</i>	<i>35</i>
<i>Historique.....</i>	<i>36</i>
<i>Le musée.....</i>	<i>43</i>
<i>Œuvre de protection de la première moitié du XXe.....</i>	<i>51</i>
<i>Œuvre de protection dans la deuxième moitié du XXe siècle.....</i>	<i>57</i>
<i>Œuvre de protection au XXIe siècle.....</i>	<i>61</i>
<i>Autres acteurs de la sauvegarde.....</i>	<i>62</i>
<i>Circulation des œuvres.....</i>	<i>67</i>
<i>Limites du système.....</i>	<i>73</i>
RECONSTRUCTION ET RESTAURATION	77
<i>Les ruines.....</i>	<i>77</i>
<i>La reconstruction.....</i>	<i>79</i>
<i>La restauration.....</i>	<i>80</i>
TRIEL, UNE ILLUSTRATION DES ALÉAS PATRIMONIAUX	89
<i>Destructions.....</i>	<i>89</i>
<i>Préservations.....</i>	<i>91</i>
<i>Risques pour l'avenir.....</i>	<i>92</i>
SOURCES	95

HEURS ET MALHEURS DU PATRIMOINE

Françoise DESMONTS



Le patrimoine (patrimonium romain) est un bien, une richesse personnelle ou commune à un groupe, reçue en héritage et transmissible. Le chef de famille est soucieux d'acquérir ou de conserver et d'entretenir en « bon père de famille » (formule juridique délicieusement désuète) un patrimoine qu'il léguera à ses enfants. Le maire d'une ville ou d'un village a la responsabilité de sauvegarder bâtiments et paysages qui font la richesse et le charme des lieux. L'État hérite d'un patrimoine séculaire et attractif renforçant l'identité nationale de ses ressortissants et susceptible de développer l'économie grâce au tourisme. Enfin l'UNESCO a le même rôle de protection et de mise en exergue des sites historiques ou naturels dans le monde. National Trust pour les Britanniques, Heritage pour les Américains, et Patrimoine pour les francophones, toutes les nations même celles dont l'histoire est courte ont le désir de conserver et de protéger les vestiges matériels de leur histoire, mais aussi de retrouver les travaux et les jours d'autrefois.

Cependant les siècles passés n'ont pas épargné les fleurons du patrimoine national et mondial. Bien des aléas conjoncturels ou des volontés délibérées ont, à travers l'histoire, entraîné des destructions définitives de civilisations et de leurs œuvres. Que reste-t-il par exemple des sept merveilles du monde antique ? Seule la pyramide de Khéops dresse encore sa pointe au milieu du désert. Sainte-Beuve écrit : « *L'humanité passe son temps à détruire le passé ; puis quand il est trop tard, à tâcher de le retrouver, de le déterrer.* »¹ La protection des beautés a eu ses serviteurs et ses héros et le passé blessé, mais secouru par des admirateurs maladroits ou des partisans éclairés, tente de résister à la modernité et au progrès qui lui livrent bataille.

Quelles sont les causes des destructions du patrimoine ? Comment a-t-il été sauvegardé, protégé et restauré ? Quels sont les progrès de la protection au point de vue géographique, scientifique et juridique ? Ce capital humain n'est-il pas toujours menacé ?

MISE À MAL DU PATRIMOINE

La France que nous connaissons est riche de monuments anciens qui attirent des touristes du monde entier. Imaginons-la parée, non seulement de ces témoins d'un passé de plusieurs siècles mais aussi de ceux que les hommes lui ont arrachés, au fil du temps. Pourquoi déplorons-nous tant de disparitions ? Le vandalisme en est souvent à l'origine. Louis Réau a écrit une *Histoire du vandalisme* qui s'arrêtait en 1958, date de sa parution. Ce phénomène regrettable n'a point cessé depuis lors et l'ouvrage fut complété en 1994 par deux nouveaux auteurs. De même que le nombre d'éléments inscrits

¹ Louis RÉAU, *Histoire du vandalisme* p.54, Paris 1959/1994.

ou classés augmentent de jour en jour, de même dommages et destructions pourraient aisément donner matière à un nouveau chapitre.



L'abbé Grégoire
(photo Philippe Dessante)

En 1794, l'abbé Grégoire employa pour la première fois le terme de vandalisme dans un rapport présenté à la Convention. Dans ses Mémoires, il écrit : « *Je créai le mot pour tuer la chose.* »¹ Les Vandales étaient connus dans toute l'Europe et en particulier à Rome, en 445, pour leurs déprédations. Le mot vandalisme est général puisqu'il consiste en la dégradation ou la destruction illégitime, inspirée par le fanatisme ou la cupidité et s'applique à toutes les œuvres d'art et même aux sites naturels. Le comte Léon de Laborde² donne une définition du vandalisme que Littré a reprise : « *On appelle ainsi tout procédé destructeur qui anéantit tout ce qui commandait le respect par son âge, ses souvenirs et sa beauté.* »³ Déjà, fin XVIIIe siècle et début XIXe, Le cardinal Pacca, secrétaire des États pontificaux, avait voulu agir pour éviter toute atteinte aux œuvres d'art et avait promulgué maintes interdictions : « *Interdiction de mutiler ou d'abîmer les statues, bas-reliefs, stèles et inscriptions ; interdiction de démolir, en tout ou partie, des restes de monuments, dans Rome ou au-dehors, fût-ce sur des terrains de propriété privée ; interdiction d'effectuer des fouilles ou de vendre sans autorisation les objets découverts, de les retoucher ou de les restaurer ; (...). Ordre d'informer immédiatement les autorités de toute découverte d'objets enterrés, afin d'en prendre les mesures, d'en faire le relevé, d'en disposer selon les cas ; etc* »⁴ Certes, ce catalogue d'interdictions n'a pas toujours été respecté, mais il n'empêche que ce qui ne s'appelait pas encore l'Italie a souvent fait l'admiration des étrangers pour la défense de son patrimoine.

Le vandalisme gratuit ou politique mais aussi les guerres, l'appât du gain, les modes et le développement des villes, sont les causes de ces blessures parfois mortelles, infligées aux œuvres d'art de nos ancêtres.

Destructions, dégradations ou pillages et leurs causes

Guerres

En matière de destructions, on pense immédiatement aux sacages et aux razzias que provoquent par leur seul passage les envahisseurs ou pire les soldats lors des batailles ou des sièges. Les vainqueurs s'approprient un butin. Déjà, dans l'Antiquité, Cicéron rapporte dans le *De signis* que les habitants de Ségeste se plaignent que « *leur ville fut prise et détruite* » et que « *tout ce qui pouvait servir à l'embellisse-*



Mehun-sur-Yèvre (Très Riches Heures du duc de Berry-Fondation Condé) et de nos jours (photo Manfred Heyde).

1 L. RÉAU, ib., p.10

2 Léon de Laborde (1807-1869) fut directeur des Archives.

3 L. RÉAU, op.cit. p.12.

4 Camille BOITO, *Conserver ou restaurer ?* p.147, Saint-Front sur Nizonne 1893/2013.

ment de Carthage fut emporté par les vainqueurs. » Selon Saint-Jérôme, au Ve siècle, en Gaule, « Tout ce qui se trouve entre les Alpes et les Pyrénées, depuis l'Océan jusqu'au Rhin, fut dévasté par les Vandales. »¹ Les Vikings s'attaquaient aux églises et abbayes dont ils brûlaient les charpentes. Conflans-Sainte-Honorine servit de refuge aux reliques de Sainte-Honorine, patronne de Granville dévastée. Puis les Burgondes et les Huns ainsi que les Arabes (avant d'être arrêtés à Poitiers en 732) détruisirent vestiges romains et monuments chrétiens. Ainsi, civilisation gallo romaine, arts mérovingien et carolingien subissent de lourdes destructions, quelquefois dues aux autochtones eux-mêmes, qui utilisent les pierres pour dresser des remparts. La guerre de Cent ans provoqua des dégâts considérables : les dix-sept châteaux du duc de Berry que nous pouvons admirer dans les *Très Riches heures* furent presque totalement anéantis. Tout n'est pas imputable aux Anglais puisque, là encore, les villageois mettent à bas des églises pour empêcher les ennemis de s'en servir de bastion. Froissart décrit les ravages dans les Flandres, plus précisément à Saint-Amand : « Oncques n'y demeura maison ne ostel qui ne fut tout ars², ne le comble du moustier, ne cloche ou clochier. Tout fut rompu et mis à destruction. »³

Le coût à payer pour les guerres se traduit non seulement par des destructions de bâtiments mais aussi par la disparition d'objets. C'est à la suite de la guerre de Cent ans que la coupe émaillée de Charles VI, la Royal gold cup se trouve au British Museum. La nécessité de remplir les caisses pour financer de nombreuses guerres entraîne Louis XIV à envoyer à la fonte tout le mobilier d'argent. Dans la galerie des



Royal gold cup (British Museum)



Le mobilier d'argent de Versailles (château de Versailles)

Glaces, le roi-soleil, en grand apparat, recevait les ambassadeurs du puissant roi du Siam. Après avoir traversé les sept salons du Grand Appartement, les envoyés débouchaient, au son des trompettes, dans le salon de la Guerre. Tout au long de leur parcours, ils avaient croisé de grandissimes pièces d'orfèvrerie. Soudain, ils apercevaient, au fond de la galerie, le souverain près de son trône d'argent que le *Mercur* de décembre 1682 nous décrit : « Un trône d'argent de huit pieds de haut⁴ [...]. Quatre enfants portant des corbeilles de fleurs soutiennent le siège et le dossier qui sont garnis de velours cramoisi avec une campane d'or en relief. Sur le haut du cintre que forme le dossier, Apollon est en pied, ayant une couronne de laurier sur la tête et tenant sa lyre ; la Justice et la Force sont assises sur les deux tournants. » Le siège royal, placé sur une estrade de neuf marches, est flanqué de grandes torchères d'argent de neuf pieds⁵ de haut. « Ce gigantisme, remarque Béatrix Saule⁶, pourrait paraître barbare sans la délicatesse de la ciselure qui ornaient toutes ces pièces de scènes mythologiques, d'emblèmes royaux ou de références au dieu solaire Apollon. » Les deux cents pièces qui consti-

tuaient la grande argenterie de Louis XIV représentaient vingt tonnes d'argent massif : la balustrade du lit royal d'un poids à elle seule de plus d'une tonne, plusieurs tables de trois cent cinquante kilos,

1 L.RÉAU, op. cit. p.35.

2 Brûlé.

3 L.RÉAU, op. cit. p.60.

4 2,60 m.

5 2,75 m.

6 Conservatrice du patrimoine, elle a dirigé les musées des châteaux de Versailles et du Trianon.